



CONSEIL NATIONAL DE L'ADOPTION



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris le 18 octobre 2023

Un plan Marshall pour la protection de l'enfance Priorités d'action

Le 11 septembre dernier les conseils nationaux de la protection de l'enfance (CNPE) et de l'adoption (CNA) alertaient les pouvoirs publics sur la crise sans précédent de l'Aide Sociale à l'Enfance et appelaient à la mise en œuvre d'un vaste plan Marshall en faveur de la protection des enfants les plus vulnérables.

Depuis la situation s'est encore dégradée et le risque de rupture est tel, que les acteurs de la protection de l'enfance s'unissent pour demander des mesures urgentes et activer ce Plan Marshall qu'ils appellent de leurs vœux.

Nous sommes convaincus qu'il est possible d'agir, c'est pourquoi nous rendons publiques les propositions construites avec les représentants des collectivités, associations, les personnes concernées et les professionnels des champs du soin, de la justice, de l'éducation...

Ensemble, nous demandons solennellement :

- L'ouverture des chantiers structurels nécessaires pour assurer la pérennité des missions de protection de l'enfance.
- L'organisation de mesures immédiates de soutien des acteurs locaux, collectivités, associations, prises dans un étau, qui ne parviennent plus à faire face à l'augmentation des besoins.

Au-delà de grandes annonces, ce sont des mesures concrètes dont les équipes de terrain ont besoin pour tenir le cap et poursuivre leur engagement sans faille auprès des plus vulnérables.

La présidente du Conseil national de la protection de l'enfance, Anne Devreese

La présidente du Conseil national de l'adoption, **Monique Limon**

La présidente du Conseil d'orientation des politiques de jeunesse, Marie Caillaud

Le vice-président du Conseil d'orientation des politiques de jeunesse, Antoine Dulin

Contact presse :

Pour le CNPE et le CNA dont le secrétariat général est assuré par France Enfance Protégée : Nora Darani, Responsable communication : 07 83 67 62 12 / noradarani@france-enfance-protegee.fr